

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10528
Adresse du site	203, rue de la Convention	Hauteur	R+12 (39.8 m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/04/2021
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 30°, 130° et 280°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 ; R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 30° < 3V/m - 130° < 3V/m - 280° < 3V/m 5G (3500) : 30° < 2V/m - 130° < 2V/m - 248° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	42.71 m		

Incidence visuelle

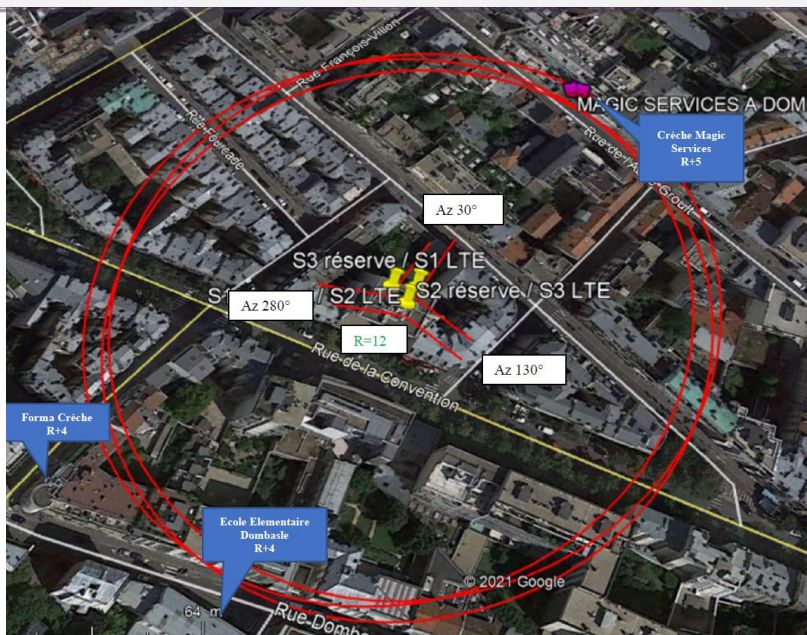
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 130° et 280°. ° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

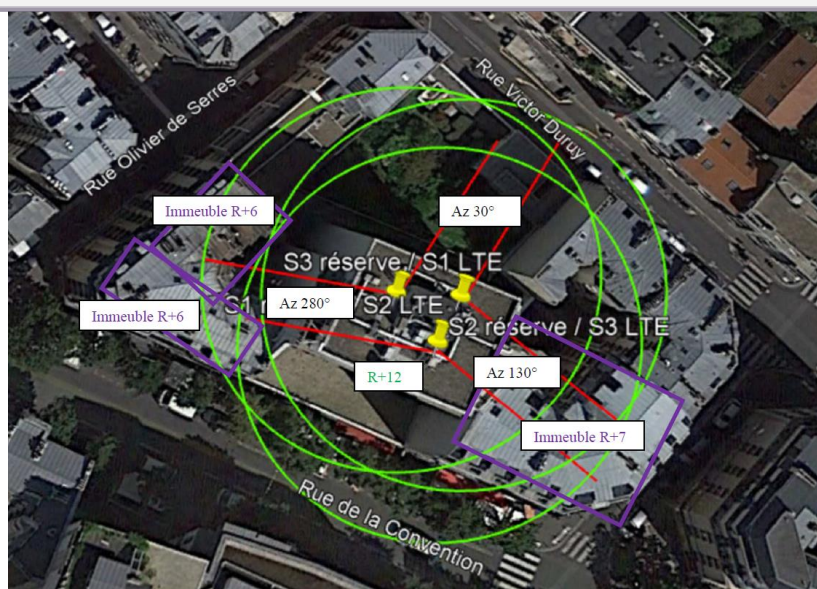


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche Magic Service à domicile, accueil de jeunes enfants	105 Rue de l'Abbé Groult	R+5	Oui	98,55m	Inférieur à 1V/m
Ecole élémentaire Dombasle	28 Rue Dombasle	R+2	Non	100m	Inférieur à 1V/m
Forma Crèche	19 Rue Olivier de Serres	R+4	Non	110m	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 203 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	34.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 203 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 30°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



c. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification, les antennes ne sont pas visibles depuis la rue



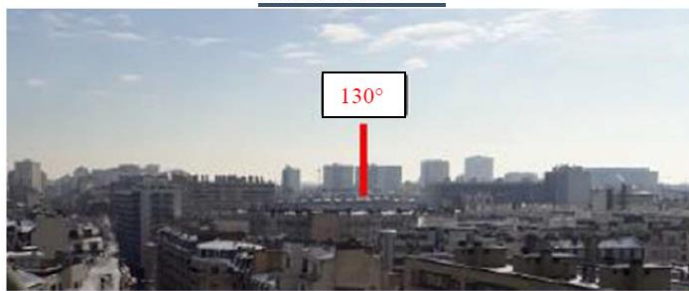
SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 130° :



Azimut 280° :

